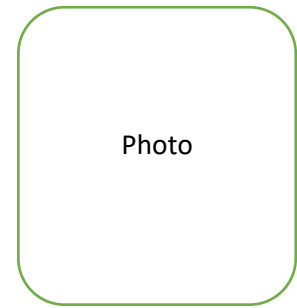




Mains Mélodies Formation



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation de la Langue des Signes Française

LE, LA STAGIAIRE

Mme Mr

Nom : Prénom :

Date de naissance : ... / ... / ... - Lieu de naissance :-Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable SMS :

E-mail : (en majuscules)

Profession :

Situation : demandeur d'emploi Famille Sourde Etudiant

1. NIVEAU :

Cycle A1 120H	Cycle A2 120H	Cycle B1 180H	Cycle B2 180H
A1.1-A1.2 <input type="checkbox"/>	A2.1-A2.2 <input type="checkbox"/>	B1.1-B1.2 <input type="checkbox"/>	B2.1 - B2.2 <input type="checkbox"/>
		B1.3-B1.4 <input type="checkbox"/>	B2.3 - B2.4 <input type="checkbox"/>
A1.3-A1.4 <input type="checkbox"/>	A2.3-A2.4 <input type="checkbox"/>	B1.5-B1.6 <input type="checkbox"/>	B2.5 - B2.6 <input type="checkbox"/>

2. CHOIX DE LA SESSION DE FORMATION

Septembre à juin Janvier à juin janvier à décembre

Intensif <input type="checkbox"/>	30H <input type="checkbox"/>	180H <input type="checkbox"/>	Noisy le Grand (Présentiel) <input type="checkbox"/>
Semi-intensif <input type="checkbox"/>	60H <input type="checkbox"/>		
Hebdomadaire <input type="checkbox"/>	90H <input type="checkbox"/>	Sur mesure <input type="checkbox"/>	
Le soir <input type="checkbox"/> Samedi matin <input type="checkbox"/>	120H <input type="checkbox"/>		
			Distanciel <input type="checkbox"/>

Avez-vous des besoins spécifiques à prendre en compte pour votre entrée en formation

Niveau d'étude déjà acquis :Diplômes, certificats :.....

3. FINANCEMENT DE LA FORMATION :

INDIVIDUEL **FORMATION CONTINUE** (Employeur) **CPF** **SUBVENTION**

Pôle emploi, Région, MDPH, Agefiph

Nom(s) et coordonnées complètes de la personne à contacter en charge de votre dossier :

4. Coût de formation

Financement	Tarif 30h	Tarif 60h (session sept-juin)
Tarif plein	290,00€	350,00€
Tarif réduit	260,00€	320,00€
Prise en charge	690,00€	980,00€
CPF	990,00€	1380,00€
Formation continue	1290,00€	1550,00€
Adhésion annuelle (association)		15,00€

5. **PAIEMENT** : Comptant chèque 4 fois Virement

-Inscription individuelle : règlement possible en 4 fois sans frais par chèque (à l'ordre de Mains Mélodies Formation)

En cas de paiement par chèque, tous les chèques seront demandés à l'entrée de la formation avec le mois d'encaissement en dos

6 ADHÉSION ANNULLE :

Pour accéder à la formation, l'adhésion est obligatoire, elle apparaîtra dans le détail de la facture. Je joins à cette fiche une photo d'identité, le règlement de l'adhésion obligatoire à l'association de 15,00 € et un acompte de 100,00 € du montant de l'inscription, sans lesquels mon inscription n'est pas valable.

7 Conditions générales de formation

ARTICLE 1er : OBJET

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée « apprentissage de la Langue des Signes Française ».

ARTICLE 2 : NATURE ; PROGRAMME ET CARACTERISTIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L. 6313-1 du Code du travail. Elle a pour objectif l'apprentissage de la Langue des Signes Française.

Sa durée est fixée à : heures de formation (30 heures par niveau)

Le programme de l'action de formation figure en annexe du dossier d'inscription.

Une attestation de formation justifiant du nombre d'heures de cours suivies sera remise au stagiaire ainsi qu'une attestation de compétences en Langue des Signes Française (langue seconde) à la fin de chaque cycle soumis aux directives du CECRL, sous réserve qu'il ait réussi l'évaluation correspondante.

ARTICLE 3 : NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRES

Aucun niveau de connaissances n'est demandé au stagiaire pour l'entrée en formation au niveau débutant. Pour une inscription à partir du niveau 2, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau directement inférieur à celui d'entrée.

ARTICLE 4 : ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu du... /... /... au ... /... /... à

Elle est organisée pour un effectif de 4 à 12 stagiaires maximum.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle de connaissances sont établies en accord avec les directives du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Les conditions détaillées figurent en annexe du dossier d'inscription.

Les personnes chargées de la formation sont toutes des Sourds titulaires du DPCU Spécialisation d'Enseignement de la Langue des Signes Française, du PE-LSF ou du DU-Formateur de LSF.

ARTICLE 5 : DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

ARTICLE 6 : DISPOSITIONS FINANCIERES

Le prix de l'action de formation est fixé à euros (hors adhésion annuelle).

Le stagiaire s'engage à payer la prestation en joignant 2 à 4 chèques à son dossier d'inscription, qui seront encaissés de la manière suivante :

- Un chèque d'acompte de 30 % de la somme totale qui sera encaissée par Mains Mélodies Formation après le délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat,
- Un chèque d'un montant de 15 euros correspondant à l'adhésion annuelle à l'association Mains Mélodies Formation qui sera encaissé en même temps que le chèque d'acompte, soit après le délai de rétractation,
- Un chèque de paiement du solde qui sera encaissé le mois d'entrée en formation OU quatre chèques (si le stagiaire a choisi un règlement en 4 fois) qui seront encaissés mensuellement à partir de la semaine d'entrée en formation.

ARTICLE 7 : ANNULATION OU INTERRUPTION DE LA FORMATION

En cas d'annulation ou d'interruption de la formation par l'organisme de formation ou par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- En cas d'annulation par le stagiaire passé le délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, l'acompte de 30%, ne peut être remboursé. Les autres chèques ne sont pas encaissés et lui sont retournés par voie postale ou remise en main propre.
- En cas d'annulation par l'organisme de formation, l'acompte de 30% versé par le stagiaire lui est remboursé. Les autres chèques ne sont pas encaissés et lui sont retournés par voie postale ou remise en main propre.
- En cas d'interruption par le stagiaire en cours de formation, la totalité du prix de l'action de formation est due. Tous les chèques sont encaissés aux dates prévues et aucun remboursement ne peut être demandé.
- En cas d'interruption par l'organisme de formation en cours de formation, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.
- Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur au présent contrat.
- Si l'élève échoue en fin de cycle, il est contraint d'arrêter la formation mais peut revenir lors de prochaines sessions pour refaire le cycle et si réussite, poursuivre la formation.

ARTICLE 8 : CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Bobigny sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à _____, le /.... /....

Pour le stagiaire (Nom, prénom et signature) Pour l'organisme de formation (Nom, qualité)

8 MODALITÉS D'INSCRIPTION

Listes des pièces pour que votre dossier soit complet

- Une photo d'identité en format numérique
- Une pièce identité
- Un chèque d'acompte

Inscription individuelle :

A réception du présent formulaire, l'équipe administrative de Mains Mélodies Formation produira un contrat de formation professionnelle qui vous sera transmis en double exemplaire dans un délai de 15 jours, accompagné du règlement intérieur.

Afin de valider votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner :

Un exemplaire de votre contrat de formation

Date :

Signature :

Dossier complet à envoyer à l'adresse suivante :



MAINS MÉLODIES FORMATION

420 clos de la Courtine

93160 Noisy le Grand